

**GUIDE DU STATIONNEMENT
SEPTEMBRE 2026 - 8^e édition**



LIMOGES

LE FEU CRÉATIF

COMMENT STATIONNER À LIMOGES ?



Les « + » du stationnement à Limoges

DES PÉRIODES DE GRATUITÉ QUEL QUE SOIT L'ENDROIT OÙ VOUS STATIONNEZ

- 30 min gratuites tous les jours sur voirie et dans les parkings
- 2 heures gratuites les samedis dans les parkings Jourdan, Hôtel de ville, Churchill

UN FORFAIT SOIRÉE À 1,20 € DANS LES PARKINGS SOUTERRAINS (DE 19H À 1H)

DES TARIFS ADAPTÉS À CHACUN (voir p. 4)

- Tarifs spécifiques pour les professionnels mobiles (professionnels de santé et d'aide à domicile, artisans)
- Abonnement résidents
- Abonnement mensuel pour stationner dans la zone Tempo

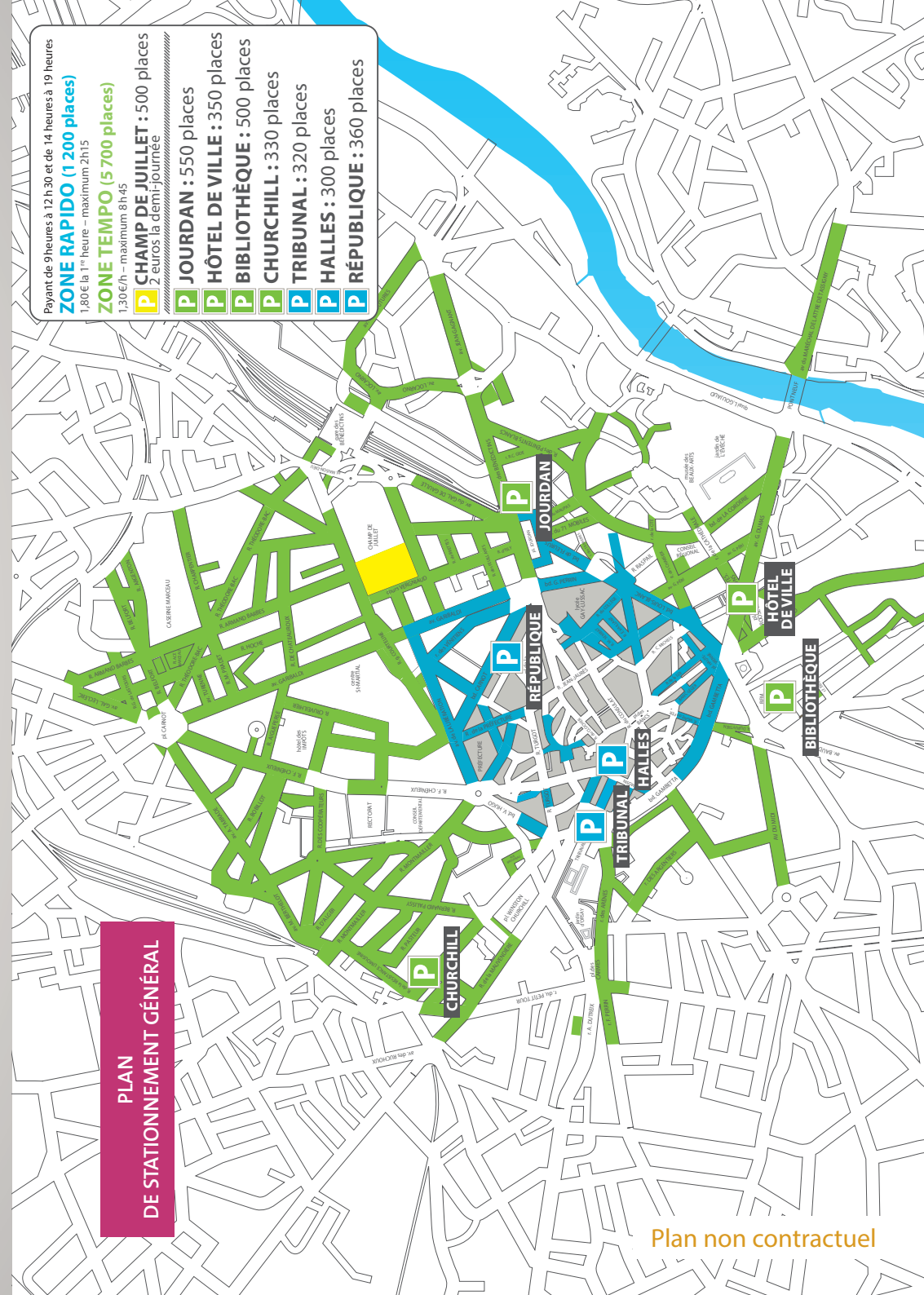
DES SOLUTIONS CONNECTÉES ET 100% DÉMATÉRIALISÉES

Payez votre stationnement avec votre mobile grâce aux applications EasyPark et PayByPhone.

À L'HORODATEUR

- Payez votre stationnement en CB sans contact
- Saisissez simplement votre plaque d'immatriculation et n'imprimez plus votre ticket (chaque année, les tickets imprimés à Limoges représentent l'équivalent de la surface de 2 terrains de football).

Payant de 9 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 19 heures	
ZONE RAPIDO (1 200 places)	
1,80 € la 1 ^{re} heure – maximum 2h15	
ZONE TEMPO (5 700 places)	
1,30 €/h – maximum 8h45	
P CHAMP DE JUILLET : 500 places	
2 euros la demi-journée	
P JOURDAN : 550 places	
P HÔTEL DE VILLE : 350 places	
P BIBLIOTHÈQUE : 500 places	
P CHURCHILL : 330 places	
P TRIBUNAL : 320 places	
P HALLES : 300 places	
P RÉPUBLIQUE : 360 places	



PLAN
DE STATIONNEMENT GÉNÉRAL

Plan non contractuel

Stationner en centre-ville

LES PRINCIPAUX TARIFS

- **Deux zones de stationnement à Limoges**

LA ZONE RAPIDO : stationnement limité à 2 h 15

LA ZONE TEMPO : stationnement limité à 8 h 45

	30 min	1h00	2h00	3h00	Au-delà de 3h00	À la journée
RAPIDO						
Voirie	Gratuit	1,80 €	4 €			
Parkings *1 souterrains	Gratuit	1,90 €	3,60 €	5,70 €	+0,30 € le quart d'heure supplémentaire	14 €
TEMPO						
Voirie	Gratuit	1,30 €	2,60 €	3,90 €	+1 € l'heure supplémentaire	9,40 €
Parkings *2 souterrains	Gratuit	1,50 €	2,80 €	4,10 €	+0,20 € le quart d'heure supplémentaire	9 €
Parking Churchill	Gratuit	1,30 €	2,20 €	3 €	+0,20 € le quart d'heure supplémentaire	6,50 €
Esplanade du Champ-de-Juillet 2 € la demi-journée						

*1 Parkings Tribunal, Halles, République

*2 Parkings Jourdan, Hôtel de ville, Bibliothèque

SE GARER GRATUITEMENT

Le stationnement est gratuit entre 12h30 et 14 heures et de 19 heures à 9 heures sur l'ensemble des zones ainsi que les dimanches et jours fériés.

Tous les jours sur voirie

Pour une course brève de moins de 30 minutes, le stationnement est gratuit. Ces 30 minutes gratuites sont élargies à 1 heure dans toute la zone Tempo les samedis.

Le samedi, dans les parkings

Les deux premières heures de stationnement sont gratuites dans les parkings Jourdan, Hôtel de ville et Churchill.

LE STATIONNEMENT DES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE



Pour les titulaires de la carte européenne de stationnement, l'intégralité des places sur voirie est gratuite dans la limite de 24 h consécutives de stationnement. Une carte répertoriant près de 1 050 places réservées est disponible sur **limoges.fr**

VOUS SORTEZ À LIMOGES

La solution mobilité

- **Une course brève en centre-ville**

Stationnez gratuitement au plus près de votre destination.

Stationnement gratuit pour moins de 30 min. Pour cela, rentrez votre plaque d'immatriculation sur l'horodateur.

Et le samedi, dans la zone **Tempo**, stationnez jusqu'à une heure gratuitement.



Bon plan : dans l'ensemble des parkings, le stationnement inférieur à 30 min est gratuit.

- **Quelques heures en ville**

Une envie de shopping, un café entre amis... Pour votre voiture, il y a toujours de la place dans les parkings souterrains et sur le Champ-de-Juillet.



Bon plan : le samedi, les 2 premières heures sont gratuites dans les parkings Jourdan, Hôtel de ville et Churchill.

- **Une soirée en ville**

Vous voulez passer une soirée tranquille en ville ? Ne cherchez plus :

vous pouvez stationner votre véhicule pour 1,20 € (de 19 heures à 1 heure) dans tous les parkings souterrains. Le parking Churchill est gratuit à partir de 19 heures.



Comment payer ?

LES HORODATEURS : MODE D'EMPLOI

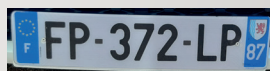


**Bien lire les instructions affichées à l'écran et vous laisser guider.
En cas de panne, merci de vous diriger vers l'horodateur le plus proche**

• SAISIE DE LA PLAQUE D'IMMATRICULATION OBLIGATOIRE

Chaque paiement **par pièces ou par carte** doit s'accompagner de la saisie de la plaque d'immatriculation du véhicule sur l'horodateur.

--> Plaques nouveau format : se limiter aux sept caractères sans les tirets et ne pas saisir le numéro de département



--> Plaques ancien format saisir la totalité des caractères



Puisque votre session de stationnement est enregistrée informatiquement, il n'est plus nécessaire d'imprimer le ticket du stationnement et de l'apposer sur le tableau de bord de votre voiture. L'agent chargé du contrôle peut vérifier la validité de votre stationnement à partir de votre numéro d'immatriculation.

POUR DAVANTAGE DE FACILITÉ, PAYER AVEC VOTRE SMARTPHONE !



Les avantages du smartphone :

- vous ne payez que la durée réellement consommée (si par exemple, vous prenez 2h de stationnement et que vous repartez avant, vous pouvez stopper votre session de stationnement, contrairement à un horodateur)
- vous pouvez prolonger votre stationnement à distance sans avoir à revenir à votre véhicule (si votre RDV dure plus longtemps que prévu, ...)
- tous les abonnements résidents et professionnels sont disponibles sur smartphones

2 applications disponibles, téléchargeables gratuitement depuis les plateformes officielles (Google Play ou Apple Store)

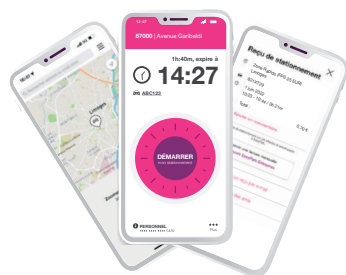


:

Easypark : frais de service par transaction de 15 % du prix du stationnement, avec un minimum de 0,25 € par transaction, à l'exception des transactions à 0 € et des abonnements qui restent gratuits pour l'utilisateur.

Paybyphone : pas de frais de service pour l'utilisateur

PAYEZ VOTRE STATIONNEMENT PAR MOBILE

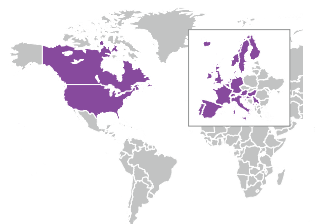


Géocalcisez-vous
ou entrez le code zone

Choisissez la durée
et démarrez votre
stationnement

À la fin de votre
stationnement, retrouvez
votre reçu sur l'appli

Téléchargez gratuitement l'application
EasyPark depuis l'App Store ou Google Play



DISPONIBLE DANS + DE 3200 VILLES D'EUROPE
BESOIN DE PLUS D'INFORMATIONS ?

Visitez notre site www.easypark.fr ou appelez le 09 77 55 99 99

easypark
Parking. Made easy.

 **paybyphone**



L'appli du **stationnement**

Païement facile et rapide par mobile



Payez à distance en
quelques secondes



Alertes pour éviter
les amendes



Finis les tracas
à l'horodateur



Prolongez ou stoppez
la durée de votre
stationnement



Vous êtes
une entreprise ?

Simplifiez la gestion de
vos frais de stationnement
avec PayByPhone Business.



Téléchargez
l'appli gratuite

Télécharger dans
l'App Store

DISPONIBLE SUR
Google Play

plus d'infos sur paybyphone.fr, suivez-nous sur



Des tarifs et abonnements sur mesure

VOUS HABITEZ LE CENTRE-VILLE

La solution personnalisée

- **Pour les habitants du centre-ville, la Ville de Limoges a prévu un tarif préférentiel sur voirie**

Le forfait résident vous permet de bénéficier d'un tarif préférentiel dans votre zone de résidence. À vous de trouver votre place ! **Forfait mensuel 16 €.**

Le stationnement de votre véhicule sur voirie est limité à 24 heures consécutives (y compris dans les zones gratuites).

- **Comment bénéficier du tarif résident ?**

Il vous suffit de vous enregistrer en ligne sur le site www.limoges.fr, rubrique *Pratique > Déplacement et stationnement > Le stationnement* muni des pièces suivantes :

- la carte grise du ou des véhicules concernés (maximum 2 par foyer),
- le contrat de bail ou le titre de propriété du logement,
- l'original du justificatif de domicile de moins de trois mois (facture d'électricité, de téléphone...).

- **La validité de votre abonnement est de 1 an**

Pensez à le renouveler à l'issue de cette période selon les mêmes modalités que votre premier enregistrement (muni des pièces justificatives listées ci-dessus).

- **Conditions**

Votre domicile doit se situer dans la zone rapido ou l'un des trois secteurs de la zone Tempo (voir la délimitation des secteurs p. 14/15).

- **Comment stationner au quotidien ?**

Une fois enregistré, vous pouvez prendre votre ticket d'abonnement mensuel directement :

- sur l'horodateur en saisissant votre plaque d'immatriculation,
- ou sur les applications smartphone,
- ou sur le site internet www.limoges.fr, rubrique *Pratique > Déplacement et stationnement > Le stationnement*

- **Exemples**

- **Vous résidez dans le secteur Rapido**

Stationnez uniquement dans les rues autorisées du secteur Rapido (en bleu sur la carte) et dans l'un des secteurs de la zone Tempo (secteur au choix. Ce choix est définitif).

- **Vous résidez dans les secteurs Tempo 1, Tempo 2 ou Tempo 3**

Stationnez dans l'un de ces secteurs uniquement.

- **Vous résidez sur une voie limitrophe à deux secteurs**

Vous avez le choix de l'un des deux secteurs. Ce choix est définitif.

- **Vous souhaitez que votre voiture dorme à l'abri**

Pour les habitants de la zone Rapido, vous pouvez bénéficier d'un abonnement à tarif préférentiel de 72,40 € / mois dans les parkings République, Halles et Tribunal.

Information EFFIA - Tél. 05 55 33 55 13

Renseignements :

**Direction des espaces publics - Hôtel de ville 1 square Jacques-Chirac
ou 05 55 45 63 17**



VOUS TRAVAILLEZ À LIMOGES

La solution facilité

- **La formule économique**

Garez-vous dans un parc relais et prenez les transports en commun.

Abonnement de bus mensuel à **36 € / mois** dont la moitié est remboursable par votre employeur.

Renseignements :

Point bus - 10 place Léon-Betoulle ou 05 55 34 24 84



- **Vous venez travailler en voiture**

Abonnement sur voirie dans la zone Tempo (parking du Champ-de-Juillet compris) : **42 € / mois**.

Le ticket d'abonnement mensuel se prend sur n'importe quel horodateur de la zone Tempo ou via les applications EasyPark ou PayByPhone. Aucune inscription préalable n'est nécessaire.

- **Stationnez rapidement et trouvez une place dans un parking à coup sûr**

Abonnement au parking Churchill : 54€ / mois

Abonnement aux parkings de la zone Tempo (Jourdan, Hôtel de ville et Bibliothèque) : à partir de 55,10€ / mois.

Renseignements : EFFIA - Tél. 05 55 33 55 13



Pour les professionnels de santé, d'aide à la personne, artisans, la Ville de Limoges a mis en place une tarification préférentielle valable à la fois sur les zones RAPIDO et TEMPO.

Professionnels de santé, d'aide à la personne

- 42 € / mois ou 100 € / an
- 2 € / demi- journée (la première 1/2 journée est gratuite)

Artisans (l'activité doit correspondre au code APE (NAF) commençant par la racine 43)

- 42 € / mois
- 2 € / demi- journée

Inscription préalable obligatoire en ligne sur le site www.limoges.fr, rubrique Pratique > Déplacement et stationnement > Le stationnement

Renseignements :

Direction des espaces publics

Hôtel de ville

1 square Jacques-Chirac

ou 05 55 45 63 17



**SECTEUR
TEMPO 2**

**SECTEUR
TEMPO 1**



**SECTEUR
RAPIDO**



**SECTEUR
TEMPO 3**

LES AVANTAGES DES PARKINGS



- Ne perdez pas de temps à rechercher votre stationnement :
1 000 places toujours disponibles dans les parkings !
- 30 min gratuites tous les jours dans tous les parkings
- Le samedi, les 2 premières heures sont gratuites dans les parkings Hôtel de Ville, Jourdan, Churchill
- 42 places avec bornes à disposition pour recharger votre véhicule électrique



Renseignements : Effia - tél. 05 55 33 55 13

Les parkings sont une compétence de Limoges Métropole.